

1

(N^o 233.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 8 MAI 1837.

MM MM

RAPPORT fait par M. ISIDORE FALLON, au nom de la commission des Naturalisations, sur la demande du sieur Soyer.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Le sieur Charles Soyer, résidant à Tilleur, province de Liège, demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Cambrai (France), il produit un certificat du maire de cette ville constatant qu'il appartient à une famille estimable de Cambrai, et qu'il y a toujours tenu une conduite irréprochable.

En 1827 il est venu s'établir à Tilleur, province de Liège, où il s'est marié avec une femme belge dont il a des enfans, et où il a résidé jusqu'aujourd'hui.

En 1831 il a été délégué par le Gouvernement près les établissemens d'Andennes.

Sa conduite est exempte de reproche, il est dans un état d'aisance, et lors des premiers événemens de la révolution, il a fait preuve d'un grand dévouement au nouvel ordre des choses.

Le Président rapporteur,

FALLON, ISID.
